



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2014-2015

Avis public est par la présente donné que le budget de l'année scolaire 2014-2015 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis aux membres du Conseil des commissaires pour examen et adoption lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 26 août 2014, à 19h30, au siège social situé au 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 14^e jour de juillet 2014

Le secrétaire général, Pierre Côté